



## TARIFS DES DÉPÔTS EN DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE

Tarifs à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2023	
Forfait au passage	
Cartons (forfait passage)	31,20 €
Polystyrène (forfait passage)	
Prix en € TTC / tonne	
Inertes (gravats, terre etc.)	13,32
Bois traité	177,60
Bois non traité (palettes)	130,80
Plâtre	180,00
Végétaux	78,00
Végétaux broyés	48,00
Verre plat	45,60
Non recyclables *	295,60
Tarif à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	
Prix en € TTC / tonne	
Non recyclables *	302,60

### Dépôts gratuits

- ▶ **Mobilier éligible "Éco-mobilier"** : pour les professionnels porteurs de la carte Éco-mobilier et pour les particuliers .
- ▶ **Métaux**



### Fonctionnement

- ▶ Pour les titulaires d'un compte, la facturation est effectuée mensuellement par produit.
- ▶ Les professionnels domiciliés hors territoire du Syndicat Centre Hérault peuvent déposer leurs déchets à condition de payer au comptant.
- ▶ En cas de dépôt de différents flux de déchets en pesée unique, le prix appliqué sera celui du produit le plus cher avec obligation de trier par produits lors du dépôt.

\* prix incluant la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) en vigueur. Attention : les pare-brise font partie des non-recyclables.